

Dakar, le 05 février 2025

Député
Seynabou Yacine SAMBE

A
Monsieur le Président de L'Assemblée
nationale du Sénégal
DAKAR

Objet : Question écrite adressée

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-jointe, une question écrite posée au Gouvernement et relative au développement des infrastructures de transport à Saint-Louis.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Honorable Seynabou Yacine SAMBE



Copies : SG Assemblée nationale



XV Législature

Madame Seynabou Yacine SAMBE

Député du Groupe Parlementaire PASTEF les Patriotes

**A Monsieur le Ministre des
Infrastructures, des Transports
Terrestres et Aériens**

Objet : Construction d'un Deuxième Pont à Saint-Louis, Gestion du FERA et Impact des Travaux de l'Autoroute Dakar-Tivaoune-Saint-Louis

Monsieur le Ministre,

Je vous adresse cette question écrite pour attirer l'attention **Ministre des Infrastructures, des Transports Terrestres et Aériens** sur la nécessité cruciale de la construction d'un deuxième pont à Saint-Louis. Le développement des infrastructures de transport est essentiel pour favoriser la mobilité, améliorer les conditions économiques et garantir la sécurité des habitants.

Situation Actuelle

Le pont Faidherbe, unique pont reliant l'île de Saint-Louis au continent, est actuellement le seul passage permettant de traverser le fleuve Sénégal. Cette situation entraîne plusieurs défis :

1. Saturation et Circulation

- Le pont Faidherbe est souvent congestionné, ce qui entraîne des retards importants et des difficultés pour les résidents, les travailleurs et les commerçants.
- La saturation du pont pose des problèmes de sécurité, notamment en cas d'urgence nécessitant une évacuation rapide.

2. Sécurité et Entretien

- L'unique pont existant nécessite des entretiens réguliers, et tout incident ou besoin de maintenance entraîne des perturbations majeures de la circulation.
- La sécurité structurelle du pont est une préoccupation constante, notamment en raison de son ancienneté et des charges croissantes qu'il supporte.

Questions

1. Construction d'un Deuxième Pont à Saint-Louis

- Quelles mesures le gouvernement envisage-t-il de prendre pour construire un deuxième pont à Saint-Louis afin de désengorger le pont Faidherbe et améliorer la circulation ?
- Quels sont les plans prévus pour financer la construction de ce deuxième pont, et quels partenariats publics-privés pourraient être envisagés ?

- Quels bénéfices économiques et sociaux sont attendus de la construction d'un deuxième pont pour les habitants de Saint-Louis et pour la région dans son ensemble ?
 - Comment le gouvernement compte-t-il assurer la sécurité et la durabilité du pont Faïdherbe pendant la période de construction du nouveau pont ?
 - Le gouvernement prévoit-il des consultations avec les communautés locales et les parties prenantes pour garantir que le projet réponde aux besoins et aux préoccupations des habitants de Saint-Louis ?
2. **Gestion du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA)**
- Quelles sont les mesures prises pour assurer une gestion transparente et efficace du FERA ?
 - Comment les fonds du FERA sont-ils alloués pour l'entretien et le développement des infrastructures routières dans le département de Saint-Louis ?
3. **Impact des Travaux de l'Autoroute Dakar-Tivaoune-Saint-Louis**
- Quel est le plan du gouvernement pour gérer l'impact des travaux de construction de l'autoroute Dakar-Tivaoune-Saint-Louis sur les populations locales ?
 - Quels mécanismes sont en place pour indemniser les personnes affectées par la construction de l'autoroute, et comment ces compensations sont-elles déterminées ?
 - Comment le gouvernement prévoit-il de minimiser les perturbations pendant les travaux de construction et d'assurer la continuité des services pour les habitants ?

Conclusion

Monsieur le **Ministre**, la construction d'un deuxième pont à Saint-Louis est essentielle pour améliorer la mobilité, soutenir le développement économique et garantir la sécurité des habitants. La mise en œuvre de ce projet contribuera à résoudre les problèmes actuels de congestion et de sécurité, tout en offrant des opportunités de croissance pour la région.

Nous vous exhortons à considérer ces enjeux avec la plus grande attention et à mobiliser les ressources nécessaires pour la construction de ce deuxième pont.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette question et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le **Ministre**, l'expression de notre considération distinguée.

Honorable Député Seynabou Yacine SAMBE
Vice-Présidente Commission santé

